

VILLE DE ROYAN

Arrondissement de Rochefort

Département Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal

Séance du 9 septembre 1954

OBJET

Achat matériel incendie
Marché DESAUTEL

54082

convocation du 4.9.54

Affichée le

Le neuf septembre mil neuf cent cinquante quatre le Conseil Municipal de

Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Max BRUSSET

Étaient présents: MM. Brusset- Delsalle- Reutin- Seugnet -Gaussel Couzinet- Laurent- Guillaud- Counil- Etcheber- Domecq- Bourdeille - Narteau- Melle Fouché - MM. Bourdonneau- Martaud Rochedereux- Dufour- Regazoni- Papeau- Guichaous-

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés: Simon par M. Counil -Castelnau par M. Delsalle Pouget par M. Domecq- Chanut par M. Gaussel

Monsieur ETCHEBER a été élu Secrétaire.

M. le Président ouvre la séance

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée par M. le Ct du Corps des Sapeurs Pompiers de Royan concernant l'achat de matériel divers de lutte contre l'incendie .

Vu l'avis favorable de M. le Délégué du Conseil Municipal du Corps des Sapeurs Pompiers

Vu le rapport de la Commission des Finances

DECIDE ,

- d'autoriser M. le Maire à signer avec la Maison DESAUTEL, 3, rue Lacornée à BORDEAUX, un marché en vue de l'acquisition de :

- un vide cave SAIE alimentation 65/70 refoulement 100/10 d.....124.82 7 F
- du matériel divers, lances, robinets -pelles, pioches 76.513 -
- 18 longueurs de tuyaux chanvre de 20 m. avec raccords 244.694 -

- dit que cette dépense sera imputée sur le chapitre XXIV " dommages de guerre " .

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à ROYAN les jour, mois et an susdits Ont signé au registre MM. Les membres présents .

Pour extrait conforme Le Maire,

Pour l'Adjoint Délégué

APPROUVE ROCHEFORT S/MER le 27 déc. 1954 Le Sous-Préfet signé: illisible

POUR COPIE CONFORME Mairie de Royan, le 31 déc. 1954



MARCHE DE GRE A GRE

APPROUVE ROCHEFORT S/MER
le 27 déc. 1954

Le sous-Préfet
signé: Illisible

ENTRE : Monsieur Max BRUNET Député Maire de Royan
autorisé par Délibération du Conseil Municipal en
date du 10 Septembre 1954

POUR COPIE CONFORME
Mairie de Royan, le
31 déc. 1954

ET : Monsieur le Directeur des Etablissements DESAUTEL
rues 3 rue Lacornée à Bordeaux

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1er Les établissements s'engagent à livrer à la Ville de
Royan pour le service de secours contre l'incendie:

- I vide cave SMIM alimentation 65/70 refoulement 100/110 à... I21.2
- I lance D&P en APM de 65 m/m avec jet de 18 m/m à..... 3.0
- I robinet "américain" pour lance de 65m/m..... 6.0
- I lance D&P en APM de 40m/m avec jets de 14m/m la pièce..... 2.0
- 6 robinets "Combine Dubois" pour lances de 40m/m " " 7.0
- I division APM entrée 65/70 deux sorties 40/45 à vannes... 9.0
- I lanterne électrique "Indes" durée d'éclairage 500 heures... 2.0
- I gaffe avec manche de 4 m 1.0
- I pelle.....
- I fourche.....
- I hachette..... 1.0
- 18 longueurs de 20 mètres de tuyaux de toile CHAUVRE tissage
circulaire, qualité correspondant à la norme S.6I.III avec
raccords D&P en APM ligaturés diamètre 70 m/m
La longueur de 20 mètres..... 13.

ARTICLE 2 .Le présent marché est limité à la somme de:

QUATRE CENT CINQUANTE MILLE FRANCS

ARTICLE 3 .Le présent marché est exempt des droits d'enregistrement
conformément à l'article 69 de la loi du 28 Octobre 1946

Le fournisseur
Etab DESAUTEL Frères
Le Directeur de l'Agence de Bx



Royan le 24 Septembre 1954
Pr le Député Maire
l'Adjoint délégué

Signature

Je soussigné N. GAUTHERON au nom de l'entreprise E. DESAUTEL
que je représente, siège social 99 rue P. Conaille LYON
affirme sous peine de réiliation de plein droit du marché ou de sa mise
en régle à mes torts exclusifs (ou aux torts exclusifs de la société pour
laquelle j'interviens que je ne tombe pas, ou qu'aucune des personnes ce
pant dans l'entreprise l'une des situations visées à l'article 50 de la
Loi n° 52.401 du 14 avril 1952 et notamment désignées et après ne tombe
sous le coup de l'interdiction prononcée par ledit article

Le Directeur de l'Agence de Bx

Signature

à Bordeaux le 28/9/54